

Violence par les armes à feu aux Etats-unis : il faut responsabiliser l'industrie

Il n'est pas question aujourd'hui aux Etats-Unis de réduire cette liberté fondamentale, garantie par le deuxième amendement de la constitution, qu'est le port d'une arme à feu.

Il faut pourtant bien que la violence puisse être enrayerée.

Il existe aujourd'hui un état de faits scandaleux : une loi votée au Congrès en 2005 (sous la pression de la puissante NRA) confère à l'industrie des armes —fabricants et distributeurs— une immunité parfaite, et les dégage de leurs responsabilités vis à vis de la violence sociale qu'engendrent leurs produits. Aujourd'hui, un consommateur peut poursuivre en justice le fabricant d'un jouet défectueux, mais ne peut pas attaquer le fabricant de l'arme qui a tué un membre de sa famille.

Pour rendre à l'industrie des armes son sens des responsabilités, il faut l'attaquer au porte-monnaie.

Une solution serait d'abroger la loi de 2005, pour permettre aux victimes d'aller en justice et de réclamer des dommages et intérêts. C'est de cette façon que l'industrie du tabac, par exemple, a été contrainte de retirer ses campagnes de publicité agressives. La simple loi du marché pourrait donner envie aux fabricants et distributeurs d'armes de contrôler davantage leur clientèle, et de créer des modèles d'armes plus sécurisés.

Une solution plus originale mais qui a déjà fait ses preuves (elle fonctionne très bien pour les vaccins dont les risques marginaux sont couverts par un fonds collecté en amont) serait de taxer les armes à la source : chaque arme produite serait taxée en fonction de sa létalité, et l'argent de cette taxe serait versé à un fonds d'aide aux victimes. Cela permettrait à la fois de responsabiliser les fabricants qui se tourneraient davantage vers les armes les plus sûres, mais aussi d'éviter aux victimes de lourdes et coûteuses procédures.